

Communiqué de Presse

10 novembre 2006

accélérateur de performance



Groupe Silicomp : précisions sur le communiqué du 9 novembre 2006

Groupe Silicomp (Paris FR0000063794) – Dans le dernier paragraphe, lire « concerne uniquement le reclassement de la participation de Monsieur Jean-Michel Gliner au profit de la société Renilg qu'il contrôle et non le projet d'opération objet du présent communiqué » en lieu et place de « n'a aucun lien avec le présent communiqué ».

Texte amendé du communiqué du 9 novembre 2006 :

Groupe Silicomp (Paris FR0000063794) – Les actionnaires de référence de Groupe Silicomp, membres du concert et détenant 56% du capital et la majorité des droits de vote de la société, ont reçu de France Telecom (Paris FR0000133308) une offre pour l'acquisition de leurs actions à un prix de 20 € par action et sont entrés en discussions exclusives avec cet acquéreur potentiel pour une période de quinze jours.

L'offre reçue s'inscrit dans un vrai projet industriel présentant de réelles opportunités de développement pour Groupe Silicomp, ses clients et ses salariés.

Aucun protocole d'accord n'a été signé pour le moment et la finalisation reste sujette à la suite des discussions. L'accord auquel les parties pourraient parvenir est conditionné à la consultation des institutions représentatives du personnel concernées. Et sa réalisation sera sujette à l'aval des autorités de la concurrence. L'offre prévoit par ailleurs un certain nombre de conditions usuelles en la matière, notamment l'absence, jusqu'à la date de signature d'un accord, de tout événement susceptible d'avoir un effet direct significativement défavorable sur les activités ou la situation financière de Groupe Silicomp ou de ses filiales.

Dans l'éventualité de réalisation de la transaction, l'acquéreur mettra en œuvre, sous réserve de l'approbation de l'Autorité des Marchés Financiers, une offre publique au prix de 20 euros par action conformément à la réglementation boursière. Cette offre publique sera étendue aux bons de souscription d'actions Silicomp 2007.

La cotation de l'action (FR0000063794) et du BSA Silicomp 2007 (FR0010037788) reprendra ce jour.

Par ailleurs, une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions Groupe Silicomp a été accordée par l'Autorité des Marchés Financiers le 7 novembre 2006 sous la référence 206C2032. Il est précisé que cette décision, consultable sur le site de l'AMF (rubrique « Décisions & informations financières » <http://www.amf-france.org/inetbdif/viewdoc/affiche.aspx?id=20889&txtsch=>), concerne uniquement le reclassement de la participation de Monsieur Jean-Michel Gliner au profit de la société Renilg qu'il contrôle et non le projet d'opération objet du présent communiqué.

A propos de Groupe Silicomp

Groupe Silicomp, première Société de Solutions en Technologie Informatique, offre des solutions innovantes, comportant un fort apport technologique. Le Groupe intervient en conseil et réalisation avec une compétence marquée en sécurité informatique. La maîtrise et l'intégration des systèmes réseaux, des applications industrielles, de l'informatique embarquée et temps réel confirme son savoir-faire unique pour développer les systèmes communicants de votre avenir. Avec une présence sur trois continents, Groupe Silicomp est un partenaire idéal des grands industriels. Pour plus d'information : www.silicomp.fr

Groupe SILICOMP (ISIN FR0000063794) est coté sur Euronext Paris (Eurolist – compartiment C) depuis le 16 juin 1998.

Contact Presse

Bernard GARRIGOU-TORCHY
BGT Communication
Tél. 01 46 47 40 96
BGTcom@wanadoo.fr



Origine

Jean-Michel GLINER, PDG
Groupe SILICOMP
Tél. 04 76 41 66 66
info@silicomp.fr